

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2020 CONSOLIDÉ AINSI QUE LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier 2020 consolidé ainsi que le rapport du vérificateur seront déposés à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 mai 2021, à huis clos via la plateforme de vidéoconférence Zoom, et ce, à compter de 19 h.

La vidéo de la séance du conseil sera disponible sur le site Web de la Municipalité dès le 5 mai 2021 en suivant le lien : <https://stesophie.ca/Assemblees-municipales> ainsi que le rapport financier 2020 consolidé incluant le rapport du vérificateur en suivant le lien : [https://stesophie.ca/Finances/Exercice financier 2020](https://stesophie.ca/Finances/Exercice-financier-2020).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE,
ce 26 avril 2021.



France Charlebois,
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe

Certificat de publication (article 420)

Je soussignée, France Charlebois, directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public, en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil le 26 avril 2021, entre 8 h 30 et 16 h 30.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE,
ce 26 avril 2021



France Charlebois,
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe